

DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 17 décembre 2020 à 19h00

L'an deux mille vingt, le 17 décembre à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 11 décembre 2020.

**Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42**

**Nombre de présents : 36**

**Nombre de pouvoirs : 5**

**Nombre de votants : 41**

***Etaient présent(e)s :***

M. BAUDRY José, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M. BODART Michel, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M. DEHAENE Michel, M. DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DERONNE Véronique, Mme DURUT Jocelyne, M. DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M. FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M. FICHEUX Bruno, Mme GRAMMONT Agnès, M. HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LORIDAN Bernard, M. MAHIEU Philippe, M. MORVAN Hervé, M. MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, M. RAVET Pierre-Luc, M. SÉRÉ Soarey, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M. THOREZ Jean-Claude, M. VANECLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

***Absent excusé :***

M. BOONAERT Jean-Philippe, procuration à Mme DEBAISIEUX Nathalie.  
Mme LORPHELIN Martine, procuration à M. LORIDAN Bernard,  
Mme BAUDRY Catherine, procuration à M. HENNEON François-Xavier,  
Mme BERTRAND Dorothee, procuration à M. FICHEUX Bruno,  
Mme HOUSSIN Marie, procuration à M. DEHAENE Michel.

***Absent :***

M. PARENT Michael.

***Secrétaire de séance :*** Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

## Délibération n°2020D086 - Tourisme, Voies Douces, Base Nautique et Port de plaisance Flandre Lys – Tarifs 2021 Base Nautique Flandre Lys.

*La Vice-Présidente expose au Conseil :*

Considérant la révision des tarifs des activités sportives afin de les adapter au public de la base nautique et permettre un accroissement de la fréquentation, une délibération a été prise dans ce sens en date du 19 février 2015,

Considérant la modification de ces tarifs notamment la création d'un tarif préférentiel pour les habitants du territoire de la CCFL,

Considérant la délibération du 5 mars 2020 relative aux tarifs applicables pour 2020,

Il est proposé pour les tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

- La reconduction de journées à demi-tarif pour la journée portes ouvertes de la base nautique, pour les fêtes de la Lys ainsi que le 15 août 2021 pour la bénédiction des bateaux,
- La reconduction des tarifs de l'année 2020 pour l'année 2021, annexés à la présente note de synthèse,

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé au Conseil de :

- ADOPTER les tarifs proposés, annexés à la délibération, pour l'année 2021 ;
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (41 voix), la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,  
Fait à la CCFL,

Le Président,  
**Jacques HURLUS**

